

## Dans la Drôme, Alex se déchire sur l'accueil de migrants

PAR LAURENT GESLIN  
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 20 SEPTEMBRE 2016

Le village d'Alex n'avait jamais connu pareille agitation. L'installation dans la commune d'un centre d'accueil et d'orientation (CAO) et l'arrivée prochaine d'une cinquantaine de migrants divisent la population. Et permettent d'utiles récupérations politiques dans le cadre de la présidentielle.

**Alex (Drôme), de notre envoyé spécial.-** *« Cette décision, je l'assume totalement. Je ne suis à la botte de personne. »* La voix est claire et se veut ferme. Les coudes sont solidement posés sur la table mais les mains s'agitent et se cherchent. Le maire divers droite réajuste ses lunettes. *« Il n'est pas question de remettre en cause la tradition d'accueil de la France, mais de donner la possibilité aux citoyens de s'exprimer face aux directives que l'État veut nous imposer. Ces derniers jours, beaucoup de gens sont venus me voir pour me dire "on t'a élu pour que tu nous défendes". C'est pourquoi je souhaite organiser une procédure de consultation.»*

Un long murmure parcourt la petite centaine de personnes qui assistent au conseil municipal ce mardi 13 septembre, puis une salve d'applaudissements, reprise par une grosse moitié de la salle, salue le vote final. Les citoyens du village d'Alex, perché sur une colline de la vallée de la Drôme, à une vingtaine de kilomètres au sud de Valence, devront donc, le 2

octobre prochain, répondre à la question suivante : *« Êtes-vous pour ou contre l'accueil de réfugiés dans la commune ? »*



Gérard Crozier, maire d'Alex, au conseil municipal du 13 septembre. © Laurent Geslin

Un référendum qui a peu de chances d'apaiser les tensions qui traversent ce bourg de 2 500 habitants, depuis l'annonce de l'ouverture d'un centre d'accueil et d'orientation (CAO) dans les murs du château de Pergaud, à trois kilomètres de la mairie. Cette structure, gérée par le diaconat protestant, devrait théoriquement ouvrir ses portes dans les prochaines semaines à une cinquantaine de migrants pour des durées qui oscillent entre un et trois mois, le temps pour ces derniers de reprendre des forces et de préparer leur demande d'asile. Ils seront ensuite redirigés vers des centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) répartis sur tout le territoire français. *« J'ai parlé de ce projet avec le maire dès le 21 juillet dernier, nous avons visité ensemble les bâtiments »,* précise Éric Spitz, le préfet de la Drôme. *« À la réunion d'information du 5 septembre, j'ai répondu aux questions légitimes que se posaient les habitants d'Alex. Les débats se sont déroulés dans une ambiance sereine, c'est pourquoi j'ai aujourd'hui un peu de mal à comprendre les réactions de certains. »*

Dans les rues d'Alex, l'inquiétude est palpable. *« Je ne dis pas que ce sont tous des criminels, mais je vis seul et de voir tous ces hommes arriver, cela me fait peur »,* souffle Francine, la cinquantaine, qui fait quelques ménages pour pouvoir payer ses factures. *« Je n'ai plus le droit à la couverture maladie universelle (CMU) et on donne de l'argent aux migrants, vous trouvez cela normal ? »* Un peu plus loin, au tabac de la place, le sujet est aussi sur toutes les lèvres. *« Ce que les gens trouvent regrettable, c'est qu'on leur impose très rapidement la mise en place de ce centre »,* explique Françoise

derrière sa caisse, un reproche formulé par la grande majorité des habitants du village. « *Dans le château de Pergaud, on soignait autrefois des alcooliques mais, faute de moyens financiers, la structure a fermé il y a quelques années. En revanche, pour les étrangers, les sous arrivent sans problème* », note un autre habitant.



Le village d'Alex. © Laurent Geslin

Selon un document du ministère de l'intérieur cité par *Le Figaro* le 13 septembre dernier, le gouvernement compte créer « *d'ici à la fin de l'année 2016* » plus de 12000 places dans des CAO pour réduire la jungle de Calais et démanteler les campements sauvages du nord de Paris. En sus des 5 000 lits qui doivent être disponibles à la fin du mois de septembre, il faudra donc trouver environ 8 000 places pour atteindre cet objectif. « *Les CAO sont un sas qui permet de mettre les gens à l'abri* », explique Jonathan Sorel, conseiller d'Emmanuelle Cosse, ministre du logement et de l'habitat durable. « *Leur implantation sur l'ensemble du territoire vise à déconcentrer la politique d'accueil. La solidarité nationale doit jouer. Et dans la majorité des cas, tout se passe très bien.* » Le 7 septembre dernier, un centre d'accueil qui devait ouvrir à Forges-les-Bains, en région parisienne, avait pourtant été ravagé par un incendie criminel, poussant finalement

les autorités à limiter la capacité de la structure et à promettre le déploiement de gendarmes à la sortie des écoles environnantes.



Le château de Pergaud. © Laurent Geslin

« *Nous sommes prêts à accueillir les premiers migrants, nous n'attendons plus que le feu vert du préfet* », note de son côté Jean-Jacques Bosc, le directeur du diaconat protestant, qui gère déjà un Cada d'environ 190 places dans l'agglomération de Valence. Propriété du comité d'hygiène sociale de la Drôme, le château de Pergaud a longtemps été utilisé par l'association Regain, qui accueillait jusqu'à sa fermeture en novembre 2015 des personnes souffrant d'addiction à l'alcool ou aux drogues. « *Nous avons repris la gestion du centre d'insertion à un moment où il connaissait de graves difficultés financières et nous bénéficions jusqu'en juillet 2018 d'un loyer extrêmement bas de 400 euros par an. Nous avons des équipes formées et prêtes à intervenir. Je suis persuadé que, quand les premiers réfugiés arriveront, la pression retombera d'elle-même. Le problème, c'est que certains partis politiques n'hésitent pas à instrumentaliser les peurs.* »

### **Le FN défile en criant "On est chez nous"**

En cette période préélectorale, l'arrivée des migrants à Alex est en effet l'occasion pour le Front national de compter ses troupes et de frapper un grand coup dans un village où le vote Marine Le Pen est déjà en forte progression : 26,78% des suffrages aux régionales de 2015. « *Quand nous avons appris que le FN comptait manifester, samedi 10 septembre, nous avons mobilisé en urgence nos réseaux pour ne pas laisser la place du village à l'extrême droite* », raconte Yvon, membre de l'Association de solidarité avec les immigrés (ASTI) de la ville voisine de Crest.

« Les membres du FN, venus de toute la région, ont défilé dans les rues en criant “On est chez nous”, cela avait quelque chose de terrifiant, continue une habitante d’Alex. Nous les avons attendus devant la mairie pour les empêcher de prendre le bâtiment. Ils étaient 150, nous étions environ 200 et nous avons eu le malheur de reconnaître en face certains de nos voisins. Dans un petit village comme le nôtre, il faut imaginer la violence symbolique que cela représente.

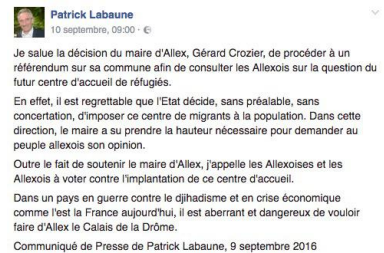
»



Sur des tracts distribués la veille, le Front national appelait à l’organisation d’un référendum pour empêcher l’arrivée de « ceux qui fuient leur pays plutôt que de se battre pour lui ». Une première dans une région où personne ne se souvient d’une opération de l’extrême droite de cette ampleur. « Le gouvernement cache les migrants dans les campagnes perdues, il faut arrêter cette invasion », martèle ainsi Frédéric Marcel, secrétaire FN de la seconde circonscription de la Drôme, présent le 13 septembre pour le vote du conseil municipal. « Nous sommes le seul parti à aider la population d’Alex à se défendre et nous sommes heureux que notre demande d’organiser une consultation ait été entendue. » De son côté, le maire Gérard Crozier nie avoir agi sous la pression du FN mais sur la proposition de l’une de ses conseillères municipales, en réaction aux demandes de ses citoyens et dans le dessein d’apaiser « une situation explosive ».

Cette consultation n'en est pas moins considérée comme « illégale » par le préfet, qui rappelle dans un communiqué que la décision d’implantation d’un tel centre ne relève pas des compétences communales mais de celles de l’État. « Nous allons nous épuiser à organiser ce référendum inutile alors que nous aurions pu avoir du temps pour aller à la rencontre des habitants, pour mettre en place une vraie politique de solidarité et pour prendre

conseil auprès de municipalités qui accueillent déjà des centres de ce type », regrette Monique Manchon, conseillère municipale d’opposition. « Nous sacrifions nos valeurs traditionnelles d’accueil pour des jeux électoraux qui nous dépassent, et cette instrumentalisation exacerbe dangereusement les passions », poursuit Christophe Burling, lui aussi dans l’opposition.



Dès le 9 septembre, le député Les Républicains Patrick Labaune, président du conseil départemental de la Drôme, saluait de son côté la décision du maire d’Alex de « procéder à un référendum », en expliquant que « dans un pays en guerre contre le djihadisme et en crise économique comme l’est la France aujourd’hui, il est aberrant de vouloir faire d’Alex le Calais de la Drôme ». Ce dernier a ensuite été rapidement suivi par de nombreux élus de la vallée, comme Béatrice Rey, adjointe du maire de Crest Hervé Mariton, candidat à la primaire des Républicains. « Dans les villages de la région, la population commence à s’agiter, les habitants demandent à leurs élus “tu ferais quoi pour moi dans cette situation ?” », confirme la journaliste Marlène Honorat, de l’hebdomadaire local *Le Crestois*.

« Le maire d’Alex ne m’a pas appelé avant de proposer l’organisation de cette consultation, il est assez grand pour prendre ses décisions lui-même », précise Patrick Labaune, joint par téléphone par Mediapart et dont la chef de cabinet est pourtant la fille de Gérard Crozier. « L’histoire d’Alex est la même que celle de nombreux autres villages de France, il est temps de stopper l’immigration et de s’attaquer

aux réseaux de passeurs », continue le député, sans pour autant proposer de solution au démantèlement de la jungle de Calais, réclamé depuis des mois par Les Républicains du Pas-de-Calais. Qu'à cela ne tienne, Patrick Labaune a lancé **une pétition** pour dire « non » au futur centre d'accueil.

Face aux répercussions nationales de la polémique et en attendant l'arrivée des premiers réfugiés à Alex, les organisations de soutien aux migrants de la vallée de la Drôme font profil bas. « *Durant la guerre de Bosnie-Herzégovine, au début des années 1990, les villages de la région avaient accueilli beaucoup de réfugiés et cette tradition s'est réactivée avec cette nouvelle vague migratoire* », explique Colette, psychologue à la retraite et membre de l'association Val de Drôme Accueil Réfugiés.

Créée en octobre 2015, celle-ci fédère environ 200 bénévoles qui travaillent à l'insertion de plusieurs familles irakiennes qui ont obtenu l'asile et sont hébergées chez des particuliers autour de Crest. « *Quand les gens sont dans la rencontre, la méfiance disparaît et les échanges sont bénéfiques à tous* », ajoute-t-elle. Encore faut-il pour cela mettre à distance les peurs irrationnelles de notre époque et avoir le temps de monter des structures qui permettent un accueil concerté, regrettent d'autres militants.

### Prolonger

Ce reportage a été réalisé à Alex, Crest et Valence les 13 et 14 septembre 2016. Éric Spitz, le préfet de la Drôme, Jonathan Sorel, conseiller d'Emmanuelle Cosse, et le député Patrick Labaune ont été contactés par téléphone.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.